
Le concept de "reformulation", un concept bien défini?

Dagrun Lorgen Jensen

Norges Handelshøyskole

Resyme: "Tallene lyver ikke". "Tallene snakker for seg selv". Man "legger tallene på bordet". Klisjéene er mange og blir brukt for det de er verdt. Tall har generelt blitt oppfattet som nøytrale og objektive fakta. Argument basert på tall vil derfor være sterke argument og konklusjonene de fører til, nærmest uangripelige. I min doktoravhandling ser jeg på bruken av tall i argumentasjonen, i fransk økonomisk diskurs. Jeg tar for meg et fenomen som er karakteristisk i kraft av sin hyppighet i tekstmaterialet jeg benytter, nemlig tallstørrelser som gjentas flere ganger og på forskjellig vis. Tallene blir altså reformulert, og målet mitt er å si noe om hvorfor de blir det.

Hvorfor gjentar man seg selv flere ganger? Hvorfor benytter man forskjellige utsagn for å si det samme, og sier man egentlig det samme? Dette er noen av problemstillingene lingvister er opptatt av når de jobber med 'reformulering'. I denne artikkelen, som utgjør mitt obligatoriske vitenskapsteoretiske innlegg for dr.art. graden, beskriver jeg og kommenterer de til dels svært forskjellige lingvistiske tilnæringsmåtene til fenomenet reformulering. Ved en terminologisk og begrepsmessig avgrensning forsøker jeg å vise mitt eget ståsted i forskningen. Enkelt forklart kan man skille mellom den fagspråklige tilnærmingen til fenomenet, hvor man enten er interessert i dens forenkende funksjon i diskursen. Konteksten spiller her en avgjørende rolle og 'reformulering' blir jevnstilt med 'popularisering'. En annen vanlig fagspråklig oppfatning av 'reformulering' er at det dreier seg om en jevnlig oppdatering av terminologien til et fagfelt. Terminologien må reformuleres for å kunne tilpasses ny forskning på fagfeltet. I den allmennspråklige tilnærmingen kan man også skille mellom to hovedproblemstillinger. 'Reformulering' blir ofte et ekvivalens-spørsmål. På et mikro-nivå i diskursen undersøker lingvister hvorvidt den reformulerte sekvensen er lik den reformulerende sekvensen. Den andre tilnæringsmåten omhandler reformuleringens funksjon: Reformulerer man for å korrigere, forklare, resumere, eksemplifisere el.? Også denne siste tilnæringsmåten blir undersøkt på et mikronivå i diskursen.

1 Introduction

Pourquoi redire quelque chose qui a déjà été dit ? Pourquoi employer deux énoncés différents pour exprimer la même chose ? Et, s'agit-il vraiment de la même chose ? Voici quelques-unes des questions traitées par les linguistes qui étudient le phénomène de la reformulation. Dans cet article, je tenterai de rendre compte du concept même de la reformulation. Plus précisément, je tâcherai de démêler l'écheveau de relations conceptuelles relié à cette notion. En effet, la reformulation a de nombreuses étiquettes et de nombreuses fonctions:

- When parrots do it, it's parroting.
- When advertisers do it, it's reinforcement.
- When children do it, it's imitation.
- When brain-damaged people do it, it's perseveration or echolalia.
- When dis-fluent people do it, it's stuttering, or stammering.
- When orators do it, it's epizeuxis, plocé, anadiplosis, polyptoton or antimetabole.
- When novelists do it, it's alliteration, chiming, rhyme, or parallelism.
- When priests do it, it's ritual.
- When sounds do it, it's gemination.
- When morphemes do it, it's reduplication.
- When phrases do it, it's copying.
- When conversations do it, it's reiteration.

(cf. Norén 1999 : 30)

Pour éviter de contribuer davantage à la confusion terminologique et conceptuelle qui règne, j'emploierai, dans la suite, de façon conséquente le terme 'reformulation'¹ pour le phénomène en question. A la fin de l'article, ce terme sera toutefois précisé par une présentation de quelques-uns de ses synonymes afin de mieux rendre compte des différents concepts qu'il peut couvrir.

Lorsque j'ai développé mon projet de thèse, j'ai donné comme titre provisoire "la reformulation dans le discours économique", définissant la reformulation comme deux énoncés consécutifs qui "disent la même chose mais de manières légèrement différentes". Plus particulièrement, mon travail consiste dans l'étude de la reformulation de chiffres dans des allocutions orales tenues par le ministre ou par un des secrétaires d'état du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie français. Les allocutions sont publiées à posteriori sur le site Internet

¹ Afin de signaler qu'il s'agit d'un terme, je le noterai à l'aide de guillemets simples. Je distinguerai ainsi entre 'TERME' et "CITATION".

du ministère². Je considère le texte écrit tel qu'il figure sur ce site. Je me limite aux allocutions qui traitent de sujets macro-économiques, plus particulièrement, il s'agit de discours traitant du budget de l'Etat. J'ai ainsi décidé d'aborder le sujet de reformulation tout en gardant une approche en langue spécialisée.

Parmi les études dites en langues spécialisées (ci-après LS) il y a un nombre considérable consacré à la reformulation. Ou, plus particulièrement, il y a de nombreux travaux dont le titre contient le terme 'reformulation' ou dans lesquels le concept de reformulation est envisagé. En considérant ces travaux, il semble toutefois clair que leur objet d'étude diffère souvent de celui des travaux en langue générale (ci après LG) aussi consacrés à la reformulation. En simplifiant, nous pouvons dire que, tandis qu'en LG c'est le **phénomène** de reformulation en tant que tel qui est généralement envisagé, en LS, l'accent est plutôt mis sur ses aspects **pédagogiques**. De plus, il semble qu'il y ait, à l'intérieur des études linguistiques en LG et LS, des divergences terminologiques puisque plusieurs termes sont employés afin de désigner un même concept (synonymie), et qu'inversement, différents concepts sont désignés par un même terme (polysémie). A titre d'illustration, considérons l'avis de Jean Peytard à propos de la confusion des termes 'reformulation' et 'vulgarisation', qui sont employés de façon synonymique en LS.

[il y aurait grand intérêt] d'opposer "reformulation" à "vulgarisation", en définissant, fût-ce de manière restrictive, les deux notions par rapport à "l'agent de reformulation", c'est-à-dire, par rapport au locuteur/scripteur qui, partant d'un énoncé discursif d'origine (situé) le transforme, selon des procédures repérables, en un énoncé discursif second. [...] L'essentiel serait de marquer de façon discriminante, "l'agent de reformulation" par rapport à "l'agent de vulgarisation". On pourrait poser qu'il y a reformulation lorsque "l'agent de l'altération" est le même que l'agent de l'énoncé discursif d'origine. Tandis que la vulgarisation serait le fait d'un agent d'altération différent de l'agent responsable d'origine (Peytard 1984 : 5)

Sans discuter de l'applicabilité de la solution proposée par Peytard à ce problème terminologique, je constate simplement qu'elle n'est nullement adoptée dans les études linguistiques qui ont suivi. Qui plus est, elle n'a pas non plus donné lieu à des débats concernant la multitude de termes employés. Si je réfère toutefois à Peytard ici, c'est pour le simple fait que l'auteur est, à

² <http://www.finances.gouv.fr/discours/> <31.12.00>

mes connaissances, un des rares linguistes à avoir évoqué la problématique terminologique et conceptuelle autour de la reformulation.

En ce qui concerne mon travail, mon corpus d'étude provient des LS, plus précisément du discours économique, or le phénomène de reformulation en tant que tel m'intéresse plus que ses aspects pédagogiques. La question qui sera traitée concerne par conséquent la façon d'aborder la reformulation. Il s'agira de déterminer l'approche pertinente dans le cadre de mon travail qui est linguistique mais qui a en outre des racines en LS. Comment cela se fait-il que ce phénomène soit étudié selon des perspectives différentes dans les deux milieux linguistiques, à savoir dans les milieux des LG et des LS? Et, quelle perspective est plus apte à éclairer la reformulation de chiffres dans le discours économique? Afin d'être à même d'y répondre, il faut d'abord décider en quoi ces approches se distinguent. Je procéderai ainsi à une comparaison des différents concepts de reformulation. Mais, avant de considérer ceux-ci, j'entreprendrai une introduction au domaine de la terminologie afin de préciser le cadre théorique de la présente intervention. Ensuite, je donnerai un bref aperçu historique du concept de reformulation.

2 Cadre théorique

Le but de cette section sera de placer mon exposé par rapport aux disciplines de la terminologie et de la lexicographie.

Pour qu'un mot soit conçu comme une unité terminologique (contrairement à un mot employé à des fins générales) il est nécessaire que le concept qu'il désigne fasse partie d'une discipline particulière. Par là, j'entends que le concept doit être défini dans le cadre du domaine des LS, plus précisément d'un **technolecte**. A titre d'exemple, notons que le technolecte envisagé dans la présente intervention est la linguistique, tandis que le technolecte étudié dans ma thèse est l'économie. Puisque 'reformulation' renvoie à un concept linguistique, il peut par conséquent être compris comme un terme. En simplifiant nous pouvons dire que les termes d'une discipline spécialisée sont en fait des représentations linguistiques de connaissances spécialisées, tandis que les mots généraux sont des représentations linguistiques de connaissances non spécialisées. Tandis qu'en LG, il est tout à fait d'usage de trouver aussi bien des occurrences de synonymie que de polysémie, ces occurrences sont plus limitées en LS. Ou, plutôt, les spécialistes tendent à les contrecarrer. La

distinction entre mot et terme est ainsi étroitement liée à la distinction entre lexicographie et terminologie.

Continuons tant soit peu la comparaison de ces deux disciplines, afin de mieux situer le présent travail: La terminologie est une discipline **onomasiologique** car le terminologue doit se baser sur le concept pour ensuite affecter une expression linguistique, à savoir un terme à ce concept. C'est donc le concept qui constitue la base pour le terminologue, tandis que le lexicographe se charge de décrire l'unité linguistique en tant que telle. Prenant comme point de départ le mot, à savoir l'unité linguistique, il cherche à rendre compte du concept, des sens et des emplois de chaque unité. Il s'agit donc d'une approche **sémasiologique**. J'ai déjà signalé que le présent article se place dans le cadre du technolecte de la linguistique puisque l'objet d'étude est le concept linguistique de reformulation.

Méthodologiquement, ma façon de procéder sera la suivante: d'abord je tâcherai d'identifier les principaux concepts qu'implique la reformulation, ensuite je considérerai les différents termes effectivement employés afin de rendre compte de ceux-ci. Il est donc clair que j'adopte une optique qui recoupe celle de la terminologie. Toutefois, le travail que j'effectuerai dans la suite ne sera pas le travail d'un terminologue, mais celui d'un linguiste cherchant à décrire et à analyser pour pouvoir y voir un peu plus clair. Je tâcherai donc de rendre compte du concept de reformulation pour pouvoir préciser ce que j'entends par ce terme mais, d'abord, je donnerai un bref aperçu historique de la notion de reformulation.

3 Aperçu historique

Je souligne d'abord que cet aperçu est en grande partie basé sur des travaux de Catherine Fuchs sur la 'paraphrase'³. L'auteur emploie les termes 'reformulation' et 'paraphrase', sans vraiment préciser les différences entre les deux. Je reviendrai à cette distinction plus loin. Pour le moment, afin de ne pas induire de confusion, j'emploierai cependant les termes 'paraphrase' et 'reformulation' en concordance avec Fuchs dans cette partie précise de l'article.

C'est au sein de la Rhétorique qu'est apparu le terme et s'est constituée la notion de paraphrase. La paraphrase était effectuée comme exégèse des textes sacrés, mais aussi comme exercice préparatoire à l'art oratoire de reformulation

³ Fuchs 1980, 1982 et 1994.

de textes d'auteurs. Fuchs distingue ces deux versants de la paraphrase en les appelant respectivement 'reformulation (à visée) **explicative**'. Il s'agit d'interpréter et restituer le sens d'un texte pour que d'autres interlocuteurs puissent l'apprécier et; 'reformulation (à visée) **imitative**' à but formateur, car celui qui reformule doit apprendre la diversité des formes d'expression (Fuchs 1982 : 22).

Pour ce qui est des études **linguistiques** de la paraphrase, celles-ci n'ont été abordées que dans les années 1960. Les approches en LG de la reformulation semblent être davantage influencées par les courants linguistiques dominants des années 1960-1990. Un résultat direct de cette influence est un tournant méthodologique et théorique. En effet, les études en LG ne sont plus limitées au cadre de la phrase puisque le développement de la linguistique de texte a eu des répercussions aussi dans le domaine des recherches sur l'équivalence linguistique. L'aspect le plus souvent étudié reste celui de l'**équivalence**.

Suite à la paraphrase telle qu'elle est opérée dans la Rhétorique, le discours dit de **vulgarisation** peut être daté au XVII^e siècle. Il s'agissait de diffuser des théories et des recherches, à priori destinées aux spécialistes, en les reformulant pour le large public. Consciente que mon explication est trop simpliste, il me semble pourtant possible de reconnaître des traces de la paraphrase Rhétorique et de son successeur; le discours de vulgarisation du XVII^e siècle, dans les approches de la reformulation telles que nous les connaissons en LS aujourd'hui. En effet, nous allons voir que l'information des non-spécialistes semble souvent constituer un objet d'étude en ce qui concerne les études sur la reformulation en LS. A mon avis, cette façon de concevoir la reformulation correspond, au moins partiellement, à la 'reformulation à visée explicative' de Fuchs. Pour ce qui est de la 'reformulation à visée imitative', celle-ci peut aussi être retrouvée dans les études contemporaines de la reformulation en LS. L'aspect pédagogique est toujours primordial, car l'étudiant doit adapter son langage en le reformulant. Il y a aussi un troisième courant dans les études de la reformulation en LS, un courant qui n'est pas pris en compte par Fuchs. Celui-ci peut être compris en considérant l'émergence des LS suite au développement de différentes professions spécialisées. Au lieu d'avoir une société où tout le monde participait équitablement à tous types de travail, déjà dès l'âge de pierre l'on commençait à voir par exemple des forgerons et des potiers. Lorsqu'une profession est spécialisée, ceux qui l'effectuent ont besoin d'un vocabulaire spécialisé afin de communiquer de façon précise. Par exemple, dans le cadre de leur travail, les membres d'une famille de forgerons communiquaient entre eux en utilisant des mots et des expressions que les autres personnes de la société ne

comprenaient pas toujours. Plus tard, pendant le Siècle des lumières, est évoquée la conscience de l'importance qu'il y a à créer des **terminologies monosémiques** pour que les spécialistes puissent communiquer entre eux de façon univoque. Débordant le cadre familial, cette visée concernait tous ceux qui exerçaient un même métier. Selon ce développement, la reformulation consiste en l'élaboration de terminologies pour que les spécialistes puissent communiquer entre eux. Bref, il s'agit de reformuler la terminologie d'une discipline spécialisée.

Dans la suite, seront envisagées quelques définitions conceptuelles de la reformulation. Des précisions concernant ma sélection seront d'abord présentées.

4 Concepts

Dans le cadre de ma thèse, les théories sur lesquelles je me base sont issues des milieux linguistiques francophones. Par conséquent, je traiterai principalement des termes français. Cette restriction est nécessaire pour la simple raison que mon but est de rendre claire la position que je dois prendre dans le cadre de ma thèse par rapport à ces différentes définitions.

Ma façon de procéder sera la suivante : d'abord, je présenterai les traits conceptuels principaux des différentes définitions de la reformulation. Ainsi, dans un premier temps, je ne me tarderai guère sur les différents termes employés, car tous les concepts passent sous le terme 'reformulation'. Ensuite, pour ce qui est de la multitude de termes, cet aspect sera abordé brièvement dans le bilan final. La question principale sera alors : Est-ce qu'il y a des termes, autres que celui de 'reformulation', qui semblent être utilisés pour certains concepts et non pas pour d'autres ?

Dans ce qui suit, je tâcherai d'identifier les définitions qui semblent avoir des traits en commun afin de reconnaître les principaux traits conceptuels couverts par le terme 'reformulation'.

a) équivalence⁴

b) fonction⁵

c) adaptation d'un énoncé à une nouvelle situation⁶

⁴ Voir p.ex. Fløttum 1995, Fuchs 1980, Güllich & Kotchi 1983, Murat 1987.

⁵ Voir p.ex. Charolles et Coltier 1986, Levinson 1983, Riegel et Tamba 1987, Roulet & al. 1991.

⁶ Voir p.ex. Brey 1984, Bruneaux 1984, Pétroff 1984.

d) adaptation terminologique aux développements d'une discipline⁷

Dans la suite, j'aborderai les quatre traits conceptuels un par un, afin de rendre compte de leurs spécificités.

4.1 Equivalence

Le trait qui revient le plus fréquemment dans les définitions de la reformulation c'est l'équivalence. Selon ce concept, la reformulation consiste en une description des ressemblances et des différences entre l'énoncé source, notons le "X", et l'énoncé doublon, "Y". A titre d'illustration, remarquons que tandis que par exemple Fuchs (1980) insiste sur l'équivalence de contenu, Norén (1999) fait la comparaison des 'lieux communs', à savoir les 'topos' en X et en Y, et Rossari (1993) compare les 'formes' ainsi que les 'points de vue' évoqués en X et en Y. Certains auteurs limitent leurs études de la reformulation aux reformulations explicitement marquées. Il y a alors prédication d'identité entre les segments reliés, X et Y, puisque la reformulation est soutenue par un **marqueur de reformulation**. Celui-ci indique de par son sémantisme la relation qu'il y a entre X et Y. Par exemple, le marqueur "c'est-à-dire" dans le syntagme "X c'est-à-dire Y" signale que le destinataire sous-entend qu'il dit la même chose quand il dit "Y" que quand il a dit "X".

4.2 Fonction

Pour ce qui est des définitions du concept de reformulation qui insiste sur la fonction de la reformulation, il y en a deux qui la présentent comme une explicitation de X à l'aide de Y, et une troisième qui traite la reformulation dans le dialogue comme le fait de reprendre la parole du destinataire dans le but de mieux enchaîner sur celle-ci. A mon avis, aussi dans ce dernier cas la reformulation a pour fonction de rendre l'énoncé plus explicite puisque le but du destinataire est de faciliter la continuité du dialogue en répétant l'énoncé du destinataire et ainsi expliciter ce qu'il a compris par cet énoncé. La différence est le fait que ce dernier ne s'applique qu'à des dialogues tandis que les premiers ne présentent pas de limites à ce sujet. Ainsi, ceux qui étudient la fonction de la reformulation, semblent insister sur sa fonction d'explicitation. Je souligne au passage que cette fonction d'explicitation a été largement traitée et précisée dans l'étude de Fløttum (1995) où l'auteur distingue entre: le fait de 'nommer', 'l'exemplification', la 'précision'/'correction', 'l'explicitation' et la 'généralisation'. Noter aussi qu'un moyen d'identifier la fonction

⁷ Voir p.ex. Brey 1984, Pétrouff 1984.

qui est pratiqué notamment dans le cadre des travaux de l'école de Genève serait de considérer les marqueurs de reformulation et leurs propriétés logico-sémantiques. Contrairement à la reformulation qui vise une adaptation situationnelle, traitée dans la suite, selon le concept de la reformulation qui insiste sur la fonction, X et Y sont formés de deux énoncés consécutifs. Donc, X et Y se suivent linéairement dans le texte. A ce stade de la présentation des concepts, je tiens à préciser que les deux traits envisagés jusqu'ici sont principalement traités dans les études en LG. Dans la suite, seront envisagés des traits conceptuels surtout considérés dans les études en LS.

4.3 Adaptation d'un énoncé à une nouvelle situation

Il s'agit de reformuler un énoncé scientifique en un énoncé compréhensible à des non-initiés. D'après Pétrouff (1984: 54), la monosémie du signe scientifique ou technique doit, théoriquement en tout cas, permettre au locuteur d'avoir une unique lecture du discours source. Par conséquent, ce type de signe est particulièrement apte à être reformulé. Il y a plusieurs aspects qui peuvent être pris en compte en envisageant la reformulation sous cet angle.

D'abord, le destinataire, le destinataire et la relation entre les deux. S'agit-il d'un spécialiste qui reformule un énoncé scientifique à des non-spécialistes pour que ces derniers soient informés du contenu de l'énoncé source? Dans ce cas, le but de la reformulation est de faire circuler l'information. Dans d'autres cas, le spécialiste prend le rôle d'enseignant en reformulant cette fois-ci dans le but d'accueillir et, à long terme, intégrer les destinataires dans le groupe de spécialistes. Le but des reformulations est donc pédagogique, car il s'agit de faciliter l'apprentissage d'une discipline scientifique. Aussi un troisième type d'adaptation à l'aide de reformulation doit être envisagé, à savoir celui où l'agent de reformulation est l'étudiant et non pas l'enseignant-spécialiste. Dans ce cas, l'énoncé source que l'étudiant doit reformuler est celui qu'il formulerait spontanément dans un langage non-spécialisé. Or, dans une situation de travail où il doit communiquer avec d'autres spécialistes, il est nécessaire qu'il s'exprime en un langage qui convient à cette situation, d'où le besoin de s'auto-reformuler.

Un autre aspect est celui de 'l'agent de reformulation' que j'ai déjà brièvement abordé en citant Peytard. En effet, certains auteurs distinguent entre les reformulations où l'énoncé source et l'énoncé doublon sont émis par le même locuteur et les reformulations où un autre locuteur fait office d'intermédiaire entre le spécialiste - destinataire de l'énoncé source - et les destinataires.

4.4 Adaptation terminologique aux développements d'une discipline

Une manière de concevoir la reformulation, que nous rencontrons dans les études en LS, est celle où elle consiste en une adaptation terminologique d'un domaine de science. En effet, les différentes sciences sont en constante évolution, et les spécialistes ont besoin de pouvoir s'exprimer le plus précisément possible. Il est par conséquent primordial que la terminologie d'un domaine de science soit mise à jour pour tenir compte de nouveaux résultats scientifiques. Bruneaux (1984) aborde le problème d'ambiguïté du vocabulaire employé en thermodynamique qui est complètement imprégné du langage quotidien. Par exemple, des concepts comme énergie et chaleur ont perdu leur valeur spécialisée, ce qui, d'après Bruneaux, freine le développement de la science en tant que telle et, de plus, rend très difficile l'enseignement de cette discipline.

5 Discussion terminologique

Pour résumer, nous pouvons reconnaître quatre types de traits conceptuels de la reformulation. Deux peuvent surtout être trouvés **dans les études en LG** et portent sur l'**équivalence** et sur la **fonction** de la reformulation. Deux sont surtout employés **dans les études en LS** et traitent de la **situation d'énonciation** et du besoin d'adapter la **terminologie** d'une science aux développements récents de celle-ci.

Maintenant, quant à l'emploi d'**autres termes** que celui de 'reformulation', ma première remarque est que, sans avoir amorcé une comparaison avec d'autres termes linguistiques, le nombre de synonymes employés afin de traiter de la reformulation me semble très élevé. Dans l'ordre alphabétique, à titre d'illustration je peux mentionner: 'correction', 'définition', 'diaphonie', 'interprétation', 'paraphrase', 'réénonciation', 'réévaluation', 'réparation', 'répétition', 'rephrasage', 'traduction' et 'vulgarisation'.

Dans la suite, je tâcherai de présenter quelques-uns de ces termes qui me semblent importants. Il s'agit des termes qui sont les plus souvent employés. Je répète la question principale: est-ce qu'il y a des termes qui s'appliquent à un type de concept et non pas aux autres?

D'abord, lorsque le concept de reformulation tourne autour de l'**équivalence**, le terme 'paraphrase' est souvent employé de façon synonymique à celui de

reformulation. Considérons la façon de Cathérine Fuchs de voir la relation entre paraphrase et reformulation.

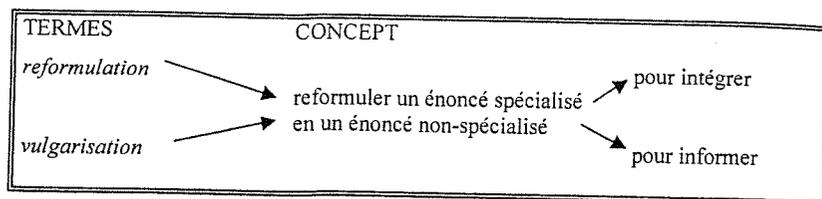
On a coutume de dire qu'une phrase ou un texte Y constitue une paraphrase d'une autre phrase ou d'un autre texte X lorsque l'on considère que Y reformule le contenu de X ; autrement dit, lorsque X et Y peuvent être tenus pour des formulations différentes d'un contenu identique, pour deux manières différentes de "dire la même chose". (Fuchs 1980: 7)

Si j'ai bien compris, Fuchs définit la reformulation comme le moyen linguistique nécessaire pour aboutir à une paraphrase. J'envisage les termes 'paraphrase' et 'reformulation' comme renvoyant au même concept, sans postuler que les différences entre les concepts de reformulation et paraphrase - tels que je les comprends en considérant les définitions de Fuchs - sont si minimes qu'elles ne doivent pas être prises en considération.

Lorsque le concept de reformulation est défini selon la **fonction** de la reformulation, nous pouvons mentionner comme synonyme par exemple le terme 'diaphonie'. Ce terme doit son origine au modèle genevois d'analyse de discours (Roulet et al. 1991), et il s'agit de reprendre l'énoncé d'une autre personne afin de mieux enchaîner sur cet énoncé dans le cadre d'un dialogue. Un autre terme est celui de 'correction'. Par exemple dans Levinson (1983), la reformulation est présentée comme le moyen linguistique standard pour corriger. Ainsi, le fait de "reformuler une idée à l'aide de mots différents" est conçu comme une correction (ibid: 330-331).

Le troisième type de traits conceptuels que j'ai choisi de considérer est celui où la reformulation est envisagée comme une **adaptation à une nouvelle situation**. En français, le terme de loin le plus fréquemment employé comme synonyme dans ce contexte est le terme 'vulgarisation' (voir par exemple Langue Française, 53. 1982). Du reste, il est intéressant de remarquer qu'il n'y a pas de consensus terminologique parmi les spécialistes quant à la possibilité de distinguer entre les deux termes 'reformulation' et 'vulgarisation'. En effet, ces deux termes sont employés de façon synonymique pour décrire la reformulation selon laquelle un énoncé spécialisé est reformulé en un énoncé non-spécialisé. Qui plus est, le concept de la reformulation à l'aide d'énoncés non-spécialisés peut être précisé davantage car il est d'usage de distinguer la reformulation à but pédagogique, donc celle qui vise à **intégrer** les non-

spécialistes dans le groupe de spécialistes, de la reformulation par laquelle l'agent de reformulation vise seulement à **informer** les non-spécialistes.



Nous constatons ainsi qu'il y a deux termes pour un seul concept. De plus, ce concept peut être précisé davantage selon le but de la reformulation. Notons alors que les deux termes de 'reformulation' et de 'vulgarisation' sont employés, de façon aléatoire, pour renvoyer aux deux précisions conceptuelles.

Avant d'aborder la terminologie du quatrième concept, je tiens à souligner que je suis consciente que la distinction entre le concept de la reformulation comme une **fonction** et celui qui conçoit la reformulation comme une **adaptation situationnelle** peut sembler artificielle. En considérant la place occupée par les deux points constitués de l'équivalence et de la fonction dans cet article, ne serait-il pas plus économique de dire que les deux sont centrés autour de l'explicitation de l'énoncé que permet son doublon? Je ne le pense pas, car en considérant les différentes études et leur manière d'aborder le sujet de la reformulation, une différence majeure persiste: Les études qui portent sur la fonction sont effectuées à un niveau micro-linguistique puisqu'il s'agit de deux énoncés qui se suivent dans le texte, tandis que celles qui portent sur l'adaptation d'une situation d'énonciation sont centrées autour du contexte. De plus, dans ce dernier cas, il arrive fréquemment que nous ne connaissions pas l'énoncé-source. Et, n'oublions pas non plus que le premier concept fait l'objet de travaux en LG, le deuxième, de travaux en LS.

Le quatrième type de conception de la reformulation dont je tiens compte ici est celle où elle est conçue comme une **adaptation terminologique d'un domaine de science**. Je n'ai trouvé d'autres synonymes que celui de 'reformulation historique' proposé par Pétrouff (1984) dans ce contexte. Pour répondre à la question que j'ai posé il y a un instant: est-ce qu'il y a des termes qui s'appliquent à un type de concept et non pas aux autres?, la réponse y est affirmative. Le terme 'paraphrase' est à mes connaissances uniquement

employé lorsque la reformulation tourne autour du concept d'équivalence et de la synonymie. Dans la littérature scandinave, j'ai toutefois trouvé une exception à cette univocité conceptuelle. En suédois, Svensén (1992) emploie le terme 'paraphrase' en LS pour exprimer une relation lexicographique de synonymie. Aux termes Saussuriens, nous pouvons décrire ce concept comme une reformulation du signifiant d'un signe. Svensén présente comme exemple le mot suédois "missljud" qui est paraphrasable par "obehagligt ljud" (Svensén 1992 : 109). A la différence de la paraphrase telle qu'elle est présentée notamment par Fuchs, la paraphrase est donc comprise hors tout contexte linguistique. Ainsi, il ne s'agit pas de reformuler un texte ou une phrase, mais de présenter des synonymes de mots dans le cadre de dictionnaires unilingues. En même temps, notons que c'est toujours le concept d'équivalence qui est pris en considération. Aussi, je n'ai pas trouvé cet emploi du terme 'paraphrase' dans la littérature francophone.

Pour ce qui est des termes employés pour renvoyer à la **fonction** de la reformulation, il s'agit de termes dont l'emploi est - pour ainsi dire - "plus précis" que l'emploi de 'reformulation'. Je m'explique, des termes comme 'diaphonie', 'correction' et 'explication' doivent être compris comme des hyponymes du terme 'reformulation'. Par exemple, tous les cas de diaphonie constituent une reformulation, mais inversement, toute reformulation ne forme nullement un exemple de diaphonie.

Quant au terme 'vulgarisation', il s'agit d'un terme fréquemment employé dans les études en LS. A mes connaissances, il renvoie toujours au concept de la reformulation selon laquelle il s'agit d'une adaptation d'énoncé à une nouvelle situation. Plus particulièrement, il s'agit de reformuler un énoncé spécialisé en un énoncé non-spécialisé.

Pour le dernier concept mentionné, à savoir celui qui porte sur la **reformulation d'une terminologie**, j'ai déjà signalé que le terme 'reformulation historique' est une précision du concept de reformulation. Nous avons ainsi encore une fois à faire à une relation de hyponymie entre le terme 'reformulation' et la composition formée du même terme plus l'adjectif "historique".

Pour terminer la discussion terminologique et conceptuelle autour de la reformulation, je tiens à souligner qu'il ne semble pas y avoir de lien direct entre les racines historiques des différents concepts et les termes employés. Or, il me semble possible de reconnaître des traces des différentes directions du

développement des LS dans les différents concepts de la reformulation. Par exemple, les reformulations à visée explicative et imitative sont regroupées sous le concept de la reformulation qui a pour but une adaptation situationnelle. Et, en ce qui concerne la reformulation de la terminologie d'une discipline, celle-ci remonte déjà au Siècle des Lumières et à la prise de conscience de la nécessité de pouvoir communiquer de façon précise. Le développement historique est ainsi un aspect important pour pouvoir comprendre les différents concepts de la reformulation.

6 Remarque finale

Afin de terminer l'article présent, je présenterai quelques réflexions concernant le concept de reformulation tel que je l'applique dans le cadre de ma thèse. Dans le but de mieux comprendre le phénomène en question, considérons-en un exemple.

Enfin, vous démontrez une vibrante ardeur écologique puisque vous proposez d'augmenter les taxes sur le gazole de plus de 10 centimes (près de 13 centimes à la pompe) c'est à dire bien au delà de ce que propose le Gouvernement (7 centimes soit un peu moins de 9 centimes à la pompe)

Nous rencontrons une reformulation typique de mon travail dans cette séquence, à savoir "7 centimes soit un peu moins de 9 centimes à la pompe". Je souligne ainsi que seront prises en compte les reformulations dans lesquelles il y a un chiffre en X et/ou en Y et dans lesquelles X et Y sont reliés par un marqueur de reformulation comme "soit" ou "c'est-à-dire".

X soit Y / X c'est-à-dire Y

Par l'intermédiaire de ce marqueur, le destinataire explicite qu'il considère X et Y comme équivalents. Je considère le syntagme cité comme une reformulation typique de mon corpus parce que : a) il y a un chiffre à la fois en X et en Y, b) ces chiffres sont exprimés en francs français, ce qui, pour des raisons évidentes, est caractéristique du discours économique français et c) le marqueur de reformulation employé est "soit". Il s'est en fait avéré que "soit" est de loin le marqueur le plus utilisé dans les interventions que j'étudie, ce qui, à mon avis, est relié au fait que je me limite aux reformulations dans lesquelles il y a des chiffres et que "soit" semble être utilisé presque uniquement dans ce type de reformulation. Pour ce qui est de ma façon d'identifier des reformulations dans mon corpus, c'est le concept d'**équivalence** qui est pris en compte par l'intermédiaire de la présence de marqueurs. Le marqueur de reformulation

"soit", émanant du verbe "être", signale de par son sémantisme que le destinataire considère X comme équivalent à Y. Je me situe alors clairement à un micro-niveau linguistique, et mon travail se place parmi les études effectuées en LG.

Quant aux aspects reliés à la reformulation telle qu'elle est envisagée en LS, pouvons-nous reconnaître des traces des deux traits conceptuels que je viens de définir ? D'abord, il est clair que les reformulations que j'étudierai ne peuvent nullement être expliquées comme formant une **adaptation terminologique** d'un domaine de science. En ce qui concerne le deuxième aspect abordé, à savoir l'aspect **vulgarisateur**, il me semble également difficile de postuler que les reformulations sont effectuées dans le but d'informer ou d'intégrer des non-spécialistes, et ceci pour plusieurs raisons. Premièrement, il ne s'agit pas d'une adaptation situationnelle d'un énoncé qui était d'origine destiné à des spécialistes car les destinataires restent les mêmes aussi bien pour l'énoncé source que pour son doublon. Ensuite, puisque X et Y se suivent linéairement dans le discours, l'agent de reformulation est toujours responsable de l'énoncé source et les destinataires connaissent aussi bien l'énoncé source que son doublon, ce qui n'est pas nécessairement le cas du discours dit "vulgarisé".

Maintenant, je tiens à souligner que j'ai tout de même l'intention d'aborder les reformulations en tenant compte d'un aspect particulier en LS. A mes connaissances, cet aspect n'a pas été abordé dans des études antérieures qui portent sur la reformulation. Sans entrer dans les détails, la question importante reste ici la suivante: La reformulation peut avoir pour fonction d'expliquer, et ainsi rendre plus aisée la compréhension d'un discours, mais pourquoi reformuler un chiffre? Certes, le fait d'utiliser beaucoup de chiffres peut être ressenti comme un facteur qui peut augmenter la difficulté de compréhension d'un discours. Mais, à l'inverse d'un terme spécialisé, un chiffre en tant que tel peut être compris par tout le monde. Toutefois, une partie importante (environ 1/3) des chiffres de ces allocutions fait l'objet d'une reformulation. Pourquoi ? McCloskey (1986), professeur en économie et en histoire, explique l'importance des chiffres dans l'argumentation en discutant de la rhétorique des économistes :

A man who wishes to convince the modernist neighbour will show him numbers. Numbers are believed to tell. Numbers are believed to be objective, intersubjective, conclusive. Most people, and even economists, believe that once you have reduced a question to numbers, you have taken it out of human hands. (McCloskey 1986: 141)

Voilà un aspect qui me paraît particulièrement intéressant. Même s'il s'agit de présentations de postes du budget de l'Etat, objet des allocutions de mon corpus d'étude, j'ai intuitivement l'impression que les chiffres fonctionnent souvent comme arguments pour des conclusions plus ou moins explicitées dans le texte. Puisqu'un chiffre est perçu comme incontestable, lorsqu'il est employé comme argument, la conclusion qu'il appuie devient en quelque sorte aussi incontestable. Mon hypothèse de travail est ainsi que les chiffres forment des arguments considérés comme particulièrement forts dans certains genres de discours, notamment dans le discours économique. C'est pour cette raison qu'un argument est étayé par plusieurs chiffres dans les allocutions.

La reformulation devient argumentative principalement de trois manières différentes : 1) En prolongeant la présentation de chaque chiffre par le simple fait de le répéter de manières diverses, le destinataire accroit l'attention des destinataires vers l'importance de ces chiffres. Ainsi, **la force argumentative est accrue**. 2) Les chiffres reformulants ont l'air de **convenir de mieux en mieux à l'argumentation**. 3) De plus, nous constatons que souvent la tendance budgétaire impliquée dans un chiffre est précisée par exemple à l'aide de nominalisations dans le segment reformulant. A titre d'illustration, un chiffre comme "150 MdF" peut être reformulé à l'aide de la nominalisation suivante : "une baisse de ...%". Admettons que l'exemple traiterait de par exemple le déficit budgétaire, la stratégie illocutive serait d'**expliquer l'évolution positive impliquée dans ces chiffres**.

En conclusion, je considère que l'approche la plus pertinente pour mon étude entreprise sur la reformulation est celle qui met l'accent sur le concept d'équivalence. Puisque je me limite aux reformulations de chiffres explicitement marquées par des 'marqueurs de reformulation', le phénomène de la reformulation sera envisagé à un niveau micro-linguistique - niveau qui convient au concept d'équivalence. Auparavant, la perspective micro-linguistique a avant tout été appliquée dans des études en LG, tandis qu'en LS, c'est la perspective macro-linguistique, ou contextuelle, qui a dominé. Il me semble donc d'autant plus intéressant d'étudier ces reformulations, tirées de discours spécialisés, en appliquant une approche linguistique. Reste à voir dans quelle mesure une telle approche donnera des résultats permettant de faire des progrès en ce qui concerne l'étude des fonctions de la reformulation.

7 Références

Authier, Jacqueline (1982) La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation". *Langue française*, 53. 34-47.

- Brey, Christian (1984) Les travaux pratiques de la reformulation. *Langue française*, 64. 67-79.
- Bruneaux, Michel (1984) La thermodynamique, une science à reformuler. *Langue française*, 64. 80-92.
- Candel, Danielle (1984) Une approche de la langue des physiciens. *Langue française*, 64. 92-107.
- Charolles, Michel & Coltier, Danielle (1986) Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle : Eléments pour une analyse des reformulations paraphrastiques. *Pratiques*, 49. 51-66.
- Chukwu, Usoma & Thoiron, Philippe (1989) Reformulation et repérage des termes. *La banque des mots*. Paris : Le Conseil International de la Langue française. 23-50.
- Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*. Paris: Les éditions de Minuit.
- Fløttum, Kjersti (1995) *Dire et redire. La reformulation introduite par c'est-à-dire*. Stavanger: Høgskolen i Stavanger.
- Fuchs, Catherine (1980) *La paraphrase*. Paris: PUF
- Fuchs, Catherine (1982) La paraphrase entre la langue et le discours. *Langue française*, 53. 22-33.
- Fuchs, C. (1994): *Paraphrase et énonciation*. Paris: Ophrys.
- Gentilhomme, Yves (1984) Les faces cachés du discours scientifique; réponse à Jean Peytard. *Langue française*, 64. 28-36.
- Gülich, Elisabeth & Kotchi, Thomas (1983). Les marqueurs de reformulation paraphrastiques. *Cahiers de linguistique française*, 5. 305-351.
- Harris, Zellig S. (1952) Discours analysis. *Language: journal of the linguistic society of America*, 28. 1-30.
- Jacobi, Daniel (1984) Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science. *Langue française*, 64. 37-51.
- Kocourek, Rotislav (1991) *La langue française de la technique et de la science*. Deuxième édition. Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag GMBH & co. KG.
- Langue Française*, 53 (1982) *Vulgarisation*. Mortureux, Marie-Françoise. Paris: Larousse.
- Langue Française*, 64 (1984) *Français technique et scientifique: reformulation, enseignement*. Peytard, Jean/ Jacobi, Daniel/ Pétroff, André. Paris: Larousse.
- Langue Française*, 73 (1987) *La reformulation du sens dans le discours*, Riegel, Martin/ Tamba, Irène. Paris: Larousse.
- Levinson, Stephen C. (1983) *Pragmatics*. Cambridge, London, New York, New Rochelle, Melbourne, Sydney: Cambridge University Press.
- Loffler-Laurian, Anne-Marie (1984) Vulgarisation scientifique: formulation, reformulation, traduction. *Langue française*, 64. 109-125.
- McCloskey, Donald (1986) *The Rhetoric of Economics*. Brighton: Wheatsheaf Books Ltd.
- Norén, Coco (1999) *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Mortureux, Marie-Françoise (1982) Présentation. *Langue française*, 53. 3-6.
- Pétroff, André (1984) Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique. *Langue française*, 64. 51-66.
- Peytard, Jean (1984) Problématique de l'altération des discours: reformulation et transcodage. *Langue française*, 64. 17-27.
- Riegel, Martin et Tamba, Irène (1987) Présentation. *Langue Française*, 73. 3-5.

- Rossari, Corinne (1997) *Les opérations de reformulation*. Deuxième édition. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Vienne: Peter Lang.
- Roulet, Eddy/ Auchlin, Antoine/ Moeschler, Jacques/ Rubattel, Christian/ Schelling, Marianne (1991) : *L'articulation du discours en français contemporain*. Troisième édition. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Vienne: Peter Lang.
- Svensén, Bo (1992) Terminologi och lexicografi. *Terminologilæren och dess relationer till andra områden*. Nordisk forskarkurs i Mariehamn, Åland september 1990, NORTERM 4, Gotab: Stockholm.